

Des travaux vont être engagés au bar-restaurant - Challes

mardi 28 décembre 2010



Bar-restaurant :

Isabelle Menant, la gérante du café-restaurant Le Challes heureux, a alerté récemment le conseil municipal. En cause, la vitesse des dégradations dues à l'humidité dans ses locaux. Le maire, accompagné d'un conseiller municipal, s'est rendu sur place afin de constater les désordres sur les murs et plafonds. Les photos qu'ils ont prises et visionnées par le conseil sont édifiantes et appellent à une réflexion et une action très urgente.

Éclairage public :

La commission urbanisme souhaite que le devis Citeos, de 2 152,80 € TTC, pour la pose d'horloges dans les armoires soit accepté le plus rapidement possible. Le gain financier escompté en dépense d'électricité serait en moyenne de 2 000 € par an avec une coupure de 4 h par nuit. Après avoir accepté le devis en intégrant au dossier l'armoire du lotissement du bordage, le conseil a élaboré les plages horaires d'éclairage public : 1^{er} octobre au 31 mars : 6 h-8 h et 19 h-23 h. 1^{er} avril au 31 mai : 19 h-23 h. 1^{er} juin au 30 septembre : pas d'éclairage. Ces dispositions sont prises pour un an à titre expérimental.

Agents recenseurs :

Deux agents ont été recrutés pour le recensement. Plusieurs conseillers regrettent que la recommandation émise par le conseil, à savoir s'orienter vers des challois en recherche d'emploi n'ait pas été priorisée.

Isabelle Jahan propose tout service à la personne - Challes

samedi 18 décembre 2010



Atout Service 72, c'est ainsi qu'Isabelle Jahan, auto-entrepreneur, a baptisé l'entreprise de service à la personne qu'elle vient de créer. Conseillère municipale, elle siège aussi à la communauté de communes et notamment à la commission solidarité logement.

« J'y ai constaté que les personnes âgées notamment recherchaient une relation humaine et de confiance avec la personne venant à leur domicile. C'est ainsi que l'idée m'est venue », explique Isabelle Jahan.

Elle propose différentes prestations telles que le repassage, le ménage, la livraison des courses. Mais aussi la garde d'animaux à domicile : chiens, chats ou encore chevaux. **« J'ai travaillé durant quinze ans au contact des chevaux, je sais en prendre soin et les nourrir. »**

Atout Service 72 innove également en proposant des services comme l'assistance administrative et informatique. **« J'aide les gens à rédiger leur courrier aux administrations. Je les assiste dans l'utilisation d'internet ou de logiciel informatique tels que Word, Excel ou Power point. »**

Isabelle Jahan peut aussi préparer des repas à domicile dans le cadre d'une soirée ou d'un événement familial. Agréé services à la personne, elle permet de bénéficier d'une réduction fiscale de 50 % ou d'un crédit d'impôt.

Atout Service 72, Isabelle Jahan, 02 43 72 94 99 ou 06 81 20 45 70

Les jeunes élus à la rencontre des jeunes Challois - Challes

vendredi 17 décembre 2010



Trois questions à... **Eline Bouffigny**, maire du conseil municipal jeunes

Pourquoi organiser une rencontre avec les jeunes Challois ?

Pour le début de notre deuxième mandat, nous avons mis en commun les idées de tous. Il en est ressorti que nous avons du travail à faire dans le domaine de la communication. Trop peu de personnes savent qu'à Challes, un conseil municipal jeune existe. Nous avons donc eu l'idée d'organiser un pot d'accueil pour nous faire connaître et expliquer le fonctionnement de notre conseil.

Se faire connaître c'est bien, mais pas suffisant ?

Nous voulons motiver les jeunes à se faire élire et venir voter car lors de nos dernières élections, nous n'avons pas eu beaucoup de votants. Nous avons des projets à présenter aux jeunes et attendons leur avis mais aussi leurs idées.

Comment va se dérouler cette rencontre ?

Nous avons préparé un diaporama pour expliquer ce qu'est le conseil jeune, ce que nous avons déjà fait et quels sont nos projets. Ensuite nous donnerons la parole aux jeunes Challois. Nous comptons sur eux pour donner leur avis sur nos projets, pour nous parler de leur besoin. Cet échange doit être constructif. Nous avons prévu des gâteaux, boissons, bonbons afin que cette soirée soit avant tout conviviale. Les élus en charge du conseil jeunes, nos référents restent toujours derrière nous si besoin. Samedi 18 décembre, diaporama et pot d'accueil, de 20 h à minuit, à la salle polyvalente.

Le conseil municipal vote les tarifs des salles communales - Challes

lundi 13 décembre 2010



Tarifs salles communales

Salle polyvalente (299 personnes) : caution de 500 €. Salle + bar + scène : associations, 99 € (230 € avec la cuisine) ; particuliers, 224 € (336 €) ; hors communauté de communes : 304 € (427 €). Pour un vin d'honneur, salle + bar : associations, 69 € ; particuliers, 115 € ; hors communauté de communes, 151 €.

Salle terrain des sports (99 personnes) : caution de 200 €. À but non lucratif : gratuit pour les associations challoises. À but lucratif : 87 € associations challoises et 125 € particuliers challois.

Salle annexe de la mairie (50 personnes) : caution de 200 €. Pour vin d'honneur : associations, 31 € ; particuliers, 46 € ; hors communauté de communes, 81 €. Pour buffet froid : associations, 51 € ; particuliers : 81 € ; hors communauté de communes : 125 €. Pour pique-nique, publics hors communauté : 74 €.

Le conseil étudiera prochainement la possibilité d'augmenter les tarifs en période hivernale afin de parer aux dépenses de chauffage. Une taxe pour l'usure du mobilier (tables et chaises) est également évoquée.

Cimetière

Pour le cimetière, les tarifs 2011 restent identiques à 2010. Concession cimetière 30 ans : 147 € ; 50 ans : 294 €. Columbarium 30 ans : 452 € ; 50 ans : 901 €. Ouverture réceptacle : 55 €. Dispersion des cendres : 83 €. La vacation funéraire n'existe plus en 2011.

Tables et banc de pique-nique

Le devis Camif avait été accepté au précédent conseil. Depuis, Altrad a présenté un devis 150 € moins cher qui a été adopté par le conseil pour 1 435,20 € TTC pour 10 tables et 20 bancs de pique-nique.

Pointe anti-pigeons

Les problèmes de salissures engendrés par la prolifération des pigeons ont été évoqués. Le devis de l'entreprise Yvon de 307,35 € TTC a été accepté. Il prévoit la mise en place de 50 mètres de pics anti-pigeons sur la toiture de l'église particulièrement appréciée par ces oiseaux.

Recensement

Afin de réaliser les opérations du recensement 2011, deux emplois d'agents recenseurs sont nécessaires. L'embauche de deux personnes de la commune en recherche d'emploi est privilégiée.

Les élèves chantent pour les parents et le Père Noël - Challes

lundi 13 décembre 2010



Trois remises de grades chez les pompiers - Challes

lundi 13 décembre 2010



Les pompiers se sont retrouvés samedi pour célébrer leur patronne, Sainte-Barbe. Le major Gilles Bordaiseau a dirigé la cérémonie sous la direction de la fanfare du Breil-sur-Merize.

Il a félicité les 14 sapeurs-pompiers challois, indiquant que « **l'effectif idéal est d'environ 18. Nous avons actuellement trois dossiers de recrutement en cours de validation pour 2011** ».

Côté interventions, « **nous avons effectué 57 sorties à ce jour dont 17 secours à la personne, 2 accidents de la voie publique, 3 feux de forêt et 1 d'habitation, 23 destructions de nids de guêpes.** »

Il a également félicité ses hommes pour leur participation et bons résultats aux différents cross, ainsi qu'aux formations auxquelles ils ont participé tout au long de l'année.

Ont reçu un nouveau galon : Gilles Bordaiseau chef de corps reçoit celui de major. Olivier Bordaiseau celui d'adjudant. Baptiste Marie, stagiaire, celui de sapeur. Raphaël Bordaiseau, Jean-Michel Bouvier, Olivier Lejeune, Clement Sébastien, Baptiste Marie, Olivier Bordaiseau ont également reçu un diplôme pour avoir participé à des stages de formation.

Les aînés ont fêté Noël en musique - Challes

mercredi 08 décembre 2010



Dimanche après midi, la municipalité et le Centre communal d'actions sociales (CCAS) ont offert la bûche de Noël aux aînés.

À cette occasion une comédie musicale leur a également été proposée. Le spectacle, intitulé *Les brèves histoires de comptoir* a été interprété par la troupe Allonission d'Allonnes.

Validation des devis pour les travaux en cours - Challes

lundi 08 novembre 2010

Nouvelle cour de récréation

L'inspection académique a rendu un avis verbal estimant que les enfants de l'école ne peuvent pas jouer sur un parking en guise de cour de récré. Les travaux bénéficient d'une subvention au titre de la dotation globale d'État. Quatre devis ont été étudiés et c'est celui de l'entreprise Pasquier d'un montant de 9 814 € qui a été retenu.

Jeux école

Une économie a été réalisée par rapport au budget prévu sur les dalles amortissantes à poser autour du portique de l'école. Une partie de cette économie sera affectée à l'achat de tables et bancs de pique-nique. Le devis Camif de 1 579 € a été voté pour 10 tables et 20 bancs en bois.

Bâche anti-odeurs station épuration

Le devis Véolia pour 1 136 € a été voté. Il prévoit la fourniture et la pose d'une bâche anti-odeur équipée de charbons actifs (durée de vie des charbons : 3 ans).

Drapeaux et barrières de manifestations

Trois entreprises ont été consultées. C'est l'entreprise Altrad qui a été choisie avec acquisition de 20 barrières de manifestation pour 861 € et quatre drapeaux français avec mât, un drapeau européen et un rouleau d'inauguration pour 147 €.

Distribution bulletin municipal

Le maire a demandé un devis à La Poste pour la distribution de 500 bulletins municipaux. Montant du devis : 136 €. Le choix de cette option sera à étudier lors d'un prochain conseil.

L'entrée des écoles va être sécurisée - Challes

lundi 08 novembre 2010



Au dernier conseil, les élus devaient valider leur choix pour la modification de l'entrée des écoles afin de sécuriser et améliorer les conditions de déplacements et d'accueil des élèves. Trois scénarios ont été testés : une entrée unique place des Marronniers, une entrée unique devant la mairie ou un parking salle polyvalente plus une entrée devant la mairie.

Les parents d'élèves en concertation avec les enseignants, le personnel communal et l'association des parents d'élèves, ont émis un avis favorable pour le troisième scénario. Pour M. Paquier, conseiller de l'opposition un quatrième scénario serait possible : « **la mise en place d'un pédibus, choix peu ou pas coûteux** ».

M. Vaucelle, adjoint en charge de l'enfance jeunesse, rappelle que l'organisation d'un pédibus a été proposée à l'association des parents d'élèves. Mais la proposition a été rejetée suite à l'absence de volontaires pour accompagner les enfants et le problème de responsabilité en cas d'accident. Le conseiller municipal de l'opposition déplore aussi de devoir se prononcer sur un scénario sans avoir de chiffrage sur le coût de leur réalisation et l'incidence budgétaire du projet. Finalement, le conseil a voté par 9 voix pour et 4 voix contre, la mise en oeuvre d'un parking salle polyvalente avec entrée devant la mairie.

Une formation autour du vélobus et du pédibus – Communauté de Communes

lundi 08 novembre 2010



Dans le cadre de son contrat d'objectif territorial signé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les élus du Pays du Mans souhaitent accompagner l'essor des modes de déplacement doux, notamment pour les trajets domicile-école.

Un état des lieux, réalisé par Sarthe Educ'Environnement recense une dizaine de pédibus sur le territoire du Pays du Mans. Afin de développer ce type de pratique une soirée de formation et d'échanges consacrée à la mise en oeuvre de pédibus - vélobus sera organisée le mardi 9 novembre de 18 h 30 à 20 h 40 à l'Hôtel communautaire.

Cette formation s'adresse aux élus et techniciens des collectivités membre du Pays du Mans ainsi qu'aux représentants d'associations de parents d'élèves et aux directeurs d'école. Les avantages de la pratique du pédibus et du vélobus seront présentés : autonomie, santé, lien social et protection de l'environnement.

Les échanges doivent permettre aux participants de savoir comment mettre en oeuvre une ligne de pédibus-vélobus dans leur commune.

Renseignements :

Clémentine Peltier, Pays du Mans, tél. 02 43 51 23 23 ;

mail : clementine.peltier@paysdumans.fr. Sarthe Educ'Environnement, tél. 02 43 72 10 90